

Aidez-nous à lutter contre le frelon asiatique !

Contexte

Le frelon asiatique est un insecte exotique originaire d'Asie du sud-est, introduit accidentellement en France en 2004 où il a commencé son expansion. Il atteint désormais le Jura. Cet insecte menace la faune indigène et notamment les colonies d'abeilles domestiques. Il n'est pas plus dangereux pour l'homme que le frelon européen (espèce indigène à préserver).

Stratégie dans notre pays

La Suisse s'est dotée d'une stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes. Elle vise à prévenir les dommages en empêchant si possible l'implantation et le développement des plus problématiques. Il appartient au canton de mener la lutte contre le frelon asiatique, en surveillant le territoire et en veillant à l'élimination rapide des nids. Avec ses partenaires, l'Office de l'environnement (ENV) pourra vérifier la présence et, le cas échéant, organiser l'éradication de la colonie.

Contribuez à la lutte !

Adoptez les précautions d'usage à l'égard des tels insectes :

- **NE VOUS APPROCHEZ PAS A MOINS DE 5-10 METRES DES NIDS ET NE CHERCHEZ PAS A DETRUIRE VOUS-MEME UNE COLONIE!**

ENV a besoin du concours des personnes actives dans le terrain ou des personnes qui parcourent notre territoire :

- **MERCI DE SIGNALER TOUTE OBSERVATION SUSPECTE** (individu ou nid, si possible à l'aide d'une photo) à ENV, St-Ursanne. **CONTACT : 032 420 48 00** ou **secr.env@jura.ch**.

Description

Le frelon asiatique pourrait être observé dans nos régions de mai à novembre. Sa taille varie de 2 à 3 cm. Il est à **dominance noir**, avec une large bande orange sur l'abdomen. **Ses pattes sont jaunes à leurs extrémités**. Son nid est souvent fixé à plus de 15m de haut et mesure 40 à 50cm de diamètre, **il a un orifice d'entrée étroit, ouvert latéralement**.

